



Association de Défense des Usagers de la CAF

ADUCAF ?

- L'Association apporte un soutien juridique à tous les allocataires en conflit avec la CAF ou la MSA

Les litiges concernent toutes les allocations

Quelques exemples :

- Revenu de solidarité active (RSA)
- Aide personnalisée au logement (APL)
- Allocation de Logement Sociale (ALS)
- Allocation de Logement Familiale (ALF)
- Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)

QUELLE ACTION ?

- ADUCAF fournit une information juridique à tous les usagers de la CAF
- ADUCAF assiste les allocataires dans leurs démarches

QUI SOMMES-NOUS ?

- Des allocataires de la CAF
- Des retraités de la CAF
- Des juristes en droit des prestations sociales

Nous agissons tous à titre bénévole

L'association apporte une réponse rapide et adaptée aux allocataires

Contact presse :

Email : contact@aducaf.org

Site : www.aducaf.org

Tél. : 07.81.97.58.40

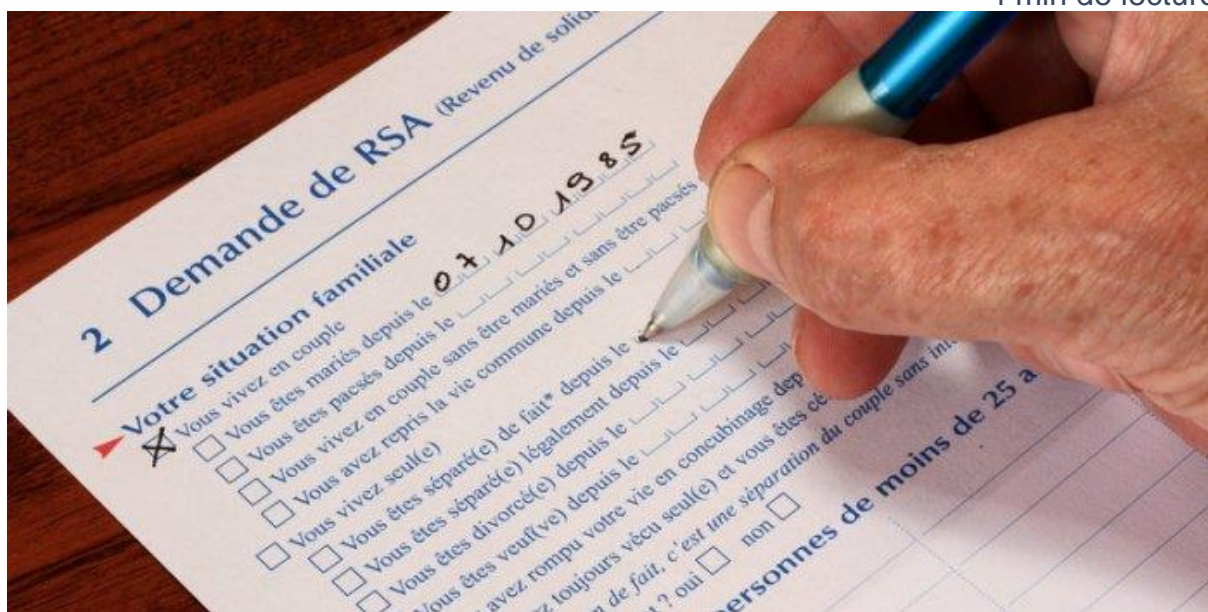
Le Britannia, Bâtiment B, 20, boulevard Eugene Deruelle, 69 432 Lyon cedex 03

PLANET.FR

Témoignage. RSA : je suis contre le travail obligatoire pour les bénéficiaires

Par Laure-Hélène de Vriendt, le 20/09/2022

4 min de lecture



Powered by [Audion](#)

Imposer 15 à 20 heures de travail hebdomadaire aux bénéficiaires du RSA ? La mesure est sur la table. Pour certains, la pression de l'emploi est déjà trop grande sur les allocataires. Rencontre.

SOMMAIRE

- 1 - RSA et emploi : pourquoi faire travailler les bénéficiaires ?
- 2 - RSA et emploi : "Certains bénéficiaires le vivent assez mal"
- 3 - RSA et emploi : un meilleur accompagnement et moins de conditions ?

Une mesure qui divise. Les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) seront-ils bientôt obligés de travailler ? Plusieurs départements vont lancer cette expérimentation à l'automne, pour une durée d'un an, a annoncé la semaine dernière le ministre du Travail, du plein emploi et de l'insertion Olivier Dussopt. **Ce test répond à une promesse de campagne d'Emmanuel Macron** lors de l'élection présidentielle 2022 et dont l'objectif est de conditionner [le versement du RSA](#) à 15 ou 20 heures d'activité hebdomadaire. Une dizaine de bassins d'emploi pourront

participer à cette expérimentation, mais ils n'ont pas encore été annoncés. Pour l'heure, les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base du volontariat.

RSA et emploi : pourquoi faire travailler les bénéficiaires ?

L'objectif, pour le gouvernement, est **de mieux accompagner les allocataires vers l'emploi**, tout en protégeant ceux qui ne pourront pas travailler, parce que trop fragiles ou avec des situations familiales particulières. David*[le prénom a été changé, NDLR] a moins de 30 ans, vit seul et n'a pas d'enfant à charge. Il perçoit donc 598 euros de RSA chaque mois et ne voit pas d'un bon œil cette expérimentation : "Je suis déjà suivi par un référent, **je n'ai pas besoin d'avoir d'autres conditions** pour toucher mon allocation", explique-t-il à *Planet*.

Le jeune homme cherche un emploi depuis plusieurs mois et ressent comme **une pression supplémentaire** cette obligation de travailler, dans un secteur qui pourrait ne pas lui convenir. "Je ne passe pas mes journées sur mon canapé à attendre que le temps passe. Je postule à des offres et, en travaillant 15 à 20 heures par semaine, **j'aurais automatiquement moins de temps pour trouver un emploi stable** et peut-être même à temps plein", précise-t-il à *Planet*. Il sait déjà qu'il ne sera pas volontaire.

Ce constat est également celui de l'association Aducaf, qui défend les usagers de la CAF, dont font partie les bénéficiaires du RSA. Interrogé par *Planet*, son président regrette que certains détails ne soient pas assez clairs : "Le montant du RSA sera-t-il versé sur toute la durée ? L'offre d'emploi est proposée par qui ? **Le bénéficiaire doit-il lui-même chercher un travail** ? Si à la fin de son contrat cette personne perd son emploi, qui l'aidera à en trouver un autre ? Continuera-t-elle à toucher le RSA ?". Des questions qui n'ont pas encore de réponses et qui n'en auront peut-être qu'à la fin de l'expérimentation. Pour l'association, la pression pourrait être trop importante sur les bénéficiaires si cette mesure devient obligatoire...

RSA et emploi : "Certains bénéficiaires le vivent assez mal"

Pour le président de l'association Aducaf, cette expérimentation répond à une mauvaise impression du grand public, "qui ne connaît pas [les situations des](#)

bénéficiaires par rapport au marché du travail". Selon lui, la pression de l'emploi existe déjà pour ces personnes, alors que certaines manquent parfois d'accompagnement dans leurs recherches. "Certains bénéficiaires sont **obligés d'accepter des offres qui ne correspondent pas à leurs compétences** et ils le vivent assez mal. Pourtant, ils n'ont pas le choix sinon le RSA leur est supprimé", ajoute l'association auprès de Planet.

Surtout, son président craint que cela devienne un cercle vicieux : "Si, après cet emploi, la personne retourne à Pôle emploi pour demander des indemnités chômage, puis redevient bénéficiaire du RSA... **Retour à la case départ**". "Qu'est-ce qu'on ajoute de plus en disant qu'on va les inciter à travailler ?", s'interroge-t-il, avant d'ajouter : "Cette mesure laisse à penser que les bénéficiaires ne sont pas incités à travailler, mais ils le sont déjà donc je ne vois pas ce que ça ajoute de plus".

Pour lui, le problème est ailleurs...

RSA et emploi : un meilleur accompagnement et moins de conditions ?

David aimerait être mieux accompagné dans sa recherche d'emploi, pas sanctionné parce qu'il refuse de travailler "à mi-temps dans un secteur qui n'est pas le mien". Pour l'instant, l'association Aducaf n'a pas eu d'appel de bénéficiaires inquiets car, pour son président, "ils ne sont pas encore au courant". Par contre, ajoute-t-il auprès de Planet, "on reçoit énormément d'appels disant que le RSA est suspendu **sans que le bénéficiaire ne sache pourquoi**". "Parfois, on se rend compte que la personne a été suspendue parce qu'un courrier lui a été envoyé pour une convocation, qu'elle ne l'a pas reçu ou n'y a pas répondu", précise-t-il. Des règles qui, selon lui, sont déjà bien suffisantes pour les bénéficiaires du RSA. Il demande donc **un meilleur accompagnement** plutôt que de nouvelles conditions d'attribution.